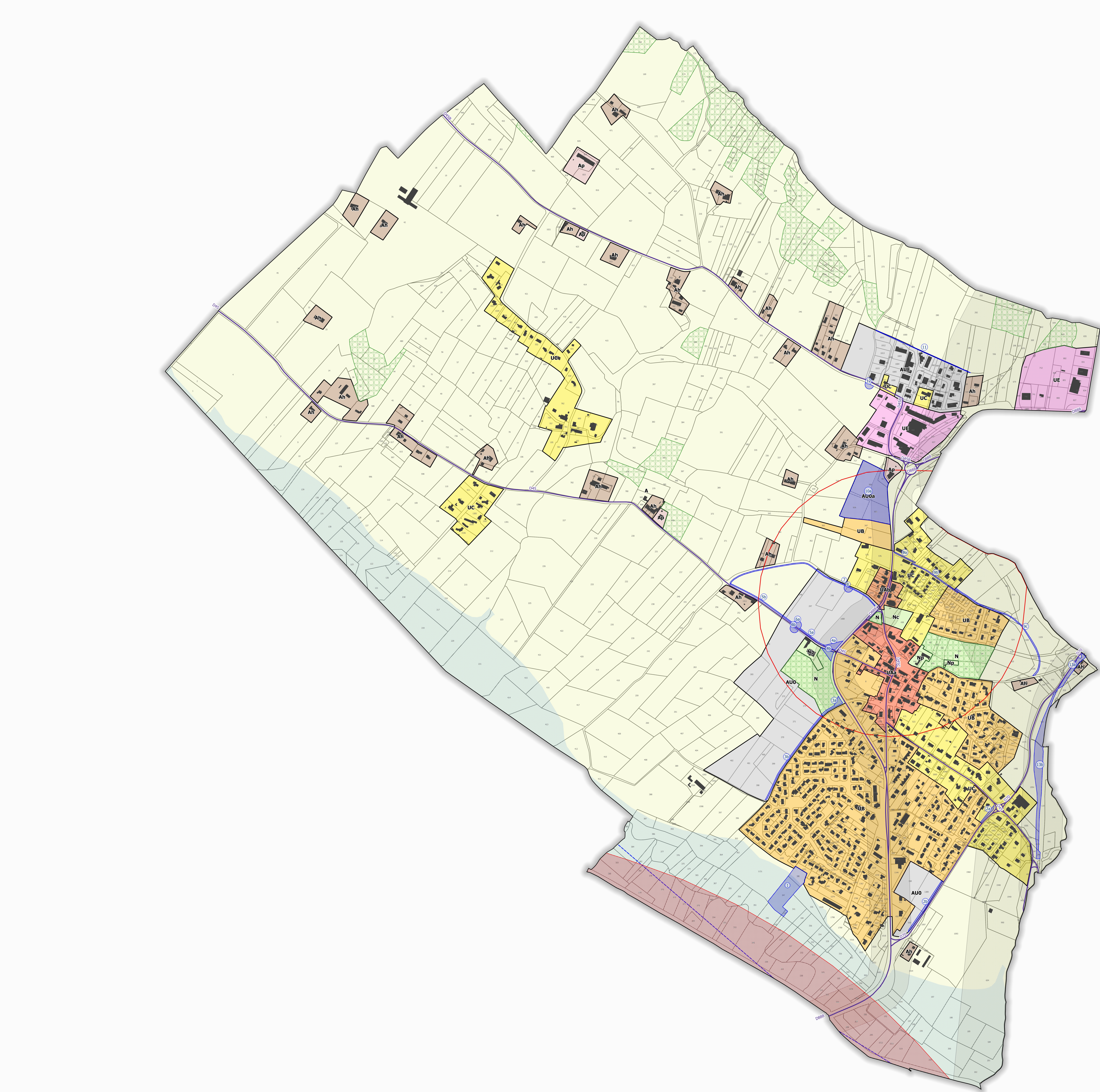




NUMERO	EN	DESTINATION	BENEFICIAIRE	SURFACE
1		Aggrandissement de la station de lagunage : surface de 10 450 m²	Commune	10451,6263971876
2a		Elargissement de la RD70 (bande de 3m) : surface de 450 m²	Commune	442,3942402344
2b		Elargissement de la RD70 (bande de 3m) : surface de 1 300 m²	Commune	1257,1899414063
3a		Sécurisation du carrefour chemin de Sére et RD 888 : surface de 900 m²	Commune	918,5031738281
3b		Elargissement du chemin de Sére (bande de 4m) : surface de 1 650 m²	Commune	1600,5375976563
4a		Aménagement carrefour RD45 / RD888 : surface de 1 000 m²	Commune	983,7126464044
4b		Aménagement carrefour RD45 / RD888 : surface de 852m²	Commune	844,7377929688
5a		Elargissement de la RD45 : surface de 400 m²	Commune	430,8246038906
5b		Elargissement de la RD45 : surface de 950 m²	Commune	937,2260742188
6a		Aménagement sécurisé accès zone AU0 - Ste Anne (RD45) : surface de 650 m²	Commune	620,6882324219
6b		Aménagement sécurisé accès zone AU0 - La Croquette (RD45) : surface de 500 m²	Commune	465,84375
7		Elargissement de la VC1 (bande de 4m) : surface de 3 000 m²	Commune	1982,8309564063
8		Aménagement sécurisé accès zone AU0 - Ste Anne (VC1) : surface de 500 m²	Commune	473,1879882813
9a		Elargissement du chemin de Lucché : surface de 3 000 m²	Commune	305,0520785156
9b		Elargissement du chemin de Lucché : surface de 3 000 m²	Commune	782,3989257813
9c		Elargissement du chemin de Lucché : surface de 3 000 m²	Commune	1940,6630859375
10a		Création d'équipement sportif et bâtiment public d'intérêt intercommunal - Quartier de l'Eglise - AU0a : surface de 28 000 m²	Commune	27976,6008300781
11		Création d'un fossé : surface de 900 m²	Commune	889,7530625
12		Aménagement sécurisé accès zone AUE (RD45b) : surface de 900 m²	Commune	468,9943847056
13a		Voie Ferrière Toulouse Abis : surface de 11 250 m²	Etat	1788,6677240094
13b		Voie Ferrière Toulouse Abis : surface de 11 250 m²	Etat	10887,4296875

Légende

Zonage

- UAa
- UAb
- UB
- UC
- UE
- AU
- AU0
- AU0a
- AUa
- AUE
- A
- Ah
- Ap
- N
- Nc
- Np

Prescriptions et servitudes

- Espace Boisé Classé
- Emplacements réservés
- Zone affectée par le bruit (arrêté préfectoral du 26 juillet 2000)
- Zone inondable du Girou (CIZI)
- Servitude I4: relative au transport d'énergie électrique
- Servitude AC1: protection des monuments historiques classés ou inscrits
- Servitude PT1: protection des centres de réception radioélectriques contre les perturbations électromagnétiques

Éléments de repères

- Limite communale
- Bâti
- Parcelle
- Route départementale

Département de la Haute-Garonne

Commune de Garidech

PLAN LOCAL D'URBANISME

REGLEMENT GRAPHIQUE

Vu pour être annexé à la délibération du conseil municipal en date du 25 Septembre 2019 approuvant la révision allégée n°2 du Plan Local d'Urbanisme de Garidech
Le Maire,

Echelle : 1:5 000

Maître d'ouvrage : Commune de Garidech
Mission: PLU de la Commune de Garidech
Sources: DGFPP 2019
Réalisation: Citadia Conseil® le 10.12.2019